



DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION

CTSD 4 octobre 2017

Monsieur le Directeur Académique

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

L'heure est au bilan de rentrée dans cette instance, mais la tenue de ce CTSD s'inscrit dans un paysage scolaire chaotique. Un climat tempétueux est provoqué par les annonces multiples et variées du ministre de l'Éducation Nationale. La grève organisée mardi 10 octobre à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales est révélatrice d'un malaise profond de la profession. Une telle grève intersyndicale n'avait pas eu lieu depuis une dizaine d'années ! Nos collègues ont du mal à vivre et à comprendre les changements inhérents aux différentes nominations des ministres de l'Éducation nationale : 8 ministres en 15 ans ! Une réforme chasse l'autre sans laisser le temps aux personnels de se les approprier, et encore moins à l'encadrement de les évaluer. Beaucoup d'enseignants se sont engagés dans des projets novateurs qui semblent aujourd'hui ne plus susciter l'intérêt de la hiérarchie. Le ministre actuel semble s'orienter vers un retour à l'école d'antan. Pour le Se-unsafe et l'UNSA éducation on ne forme pas l'école d'aujourd'hui pour la société de demain avec l'école d'avant-hier !

Différents points noirs s'accumulent :

- Dans le premier degré une rentrée à deux vitesses a eu lieu : dans un même secteur cohabitent pour cette année des écoles à 4 jours de classe et d'autres à 4 jours et demi. La notion d'égalité chère à notre école républicaine disparaît avant même l'entrée en classe.
- La quasi disparition des aides à la direction d'école suite à la suppression de 20000 contrats aidés nous interpelle : Comment un directeur ou une directrice peut-il ou peut-elle répondre au téléphone, à toutes les enquêtes, tenir le rôle de concierge, joindre la mairie, contacter les familles, etc. et gérer sereinement sa classe en même temps ? Nous savons que dans certaines écoles du département des directeurs et directrices sont au bord du burn-out suite aux mesures de non renouvellement. Nous espérons une extension à toutes les écoles d'une aide administrative et nous dénonçons la suppression en cours de cette aide.
- Nous nous inquiétons quant à la pérennité des dispositifs PDMQDC.
- Nous dénonçons le recours à l'embauche d'enseignants contractuels précaires alors que l'administration pourrait intégrer en Saône et Loire des lauréats du concours actuellement en liste complémentaire. Nous souhaitons avoir le nombre de contractuels recrutés et le type de postes qu'ils occupent ?

Concernant l'accompagnement des élèves handicapés, la gestion des L'affectation des AESH et CUI en ce début d'année a été également chaotique dans notre département :

- Des élèves sans AVS, des élèves qui ont changé d'AVS au bout d'une semaine de classe,
- Des élèves qui ont vu leur notification modifiée et un nombre d'heures d'accompagnement diminué. Lors d'un changement d'AVS imprévu il est regrettable d'obtenir comme réponse de la part de l'administration que « l'élève peut s'adapter, que l'important c'est que l'élève soit accompagné ». Certes la mission est remplie mais cette gestion manque d'humanité.

Concernant la préparation de la rentrée en collèges, nous déplorons à nouveau l'absence de groupe de travail ou de CTSD d'ajustement des moyens en juillet.

Pour la continuité de la réforme, l'autonomie, c'est-à-dire la liberté pédagogique, est incitée dans les établissements. Il est donc proposé de favoriser les projets mais avec RIEN. Aucun moyen, aucun temps de concertation supplémentaire en équipe ne peut être rémunéré. Bien sûr les enseignants ont des obligations réglementaires de service, mais leur temps n'est pas extensible ! Dans notre département des collèges, notamment en REP ont dû faire un choix : le nombre d'élèves par classe est correct, mais la DHG n'a pas permis d'avoir des heures supplémentaires liées aux projets.

L'aide aux devoirs a t elle pu se mettre en place avec des moyens suffisants ? Les premières informations qui remontent des établissements nous montrent que ça n'est pas le cas.

Nous avons bien reçu le calendrier des instances hier. En ouvrant le document seul le mois d'octobre 2017 est complet. Il y a certainement eu une erreur dans votre envoi. Je vous rappelle que lors du groupe du travail du 6 juillet à Dijon avec Madame la Rectrice, il a été demandé aux organisations syndicales de présenter les formations syndicales que nous animons afin que celles proposées par l'Éducation Nationale ne soient pas identiques. Dans l'état actuel nous ne pouvons fournir un calendrier de formations puisque le calendrier des instances où notre présence prime ne nous est pas parvenu.

Pouvons-nous connaître la raison de cette absence de calendrier ?

En cette rentrée 2017 de nombreuses interrogations et frustrations demeurent. Fort heureusement, le budget de l'éducation pour 2018 est annoncé avec une hausse de 2,8%. Il est donc à souhaiter que les moyens promis seront effectifs. La qualité de notre école publique et le maintien des valeurs de la République en dépendent.

***Françoise EVERITT, Agnès FLEURY, Sylvain LEROUGE,
Pour l'UNSA EDUCATION***

